

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles IV aisbl

Parents association of the European School Bruxelles IV
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV
Oudervereniging van de Europese école Bruxelles IV

L'Assemblée générale

Bruxelles, bâtiment Charlemagne, 19 janvier 2009

PROCES VERBAL

La réunion est ouverte par M. Guido Ricci, Président de l'Association des parents d'élèves de Bruxelles IV, à 19h44. 44 membres effectifs sont présents ou représentés. Des membres adhérents et des invités sont aussi présents, l'auditoire comprenant approximativement 50-60 personnes.

Mme. Christmann (Secrétaire général des écoles européennes), Mme. Bustorff (directrice de l'école), Mme. Ivanauskienė (directrice adjointe de l'école), M. Demeyer (DG ADMIN de la Commission Européenne, unité des écoles européennes) participent en tant qu'invités jusqu'au point 3 de l'ordre du jour.

L'interprétation à destination et en provenance du français, de l'anglais et de l'allemand est assurée.

POINT 1 : INTRODUCTION

Le président décrit brièvement la situation de l'école, le nombre d'élèves et le rôle de l'Association des parents. Il introduit également l'ordre du jour

POINT 2 : BUREAU ELECTORAL

Le président propose et l'assemblée approuve que M Mangold et Mme Marcos forment le bureau électoral

POINT 3 : COMMUNICATIONS DES INVITÉS

Les invités présentent des communications sur la situation de l'école et la politique d'inscriptions et répondent aux questions des membres sur ces sujets.

Un membre demande d'avancer le point 6 avant les 4 et 5.

La proposition est mise au vote et approuvée (24 votes pour).

POINT 6 : RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le président précise que le sujet de l'Assemblée est l'activité de l'année scolaire 2007-2008, plus précisément de janvier 2008 au 31 août 2008. Le premier trimestre de l'année 2007/2008 a fait l'objet de l'Assemblée générale de 2007.

M. Ricci rappelle brièvement l'histoire de cette Association de parents et dit que cela a été une période difficile et que pour cette raison il a été proposé de modifier les statuts afin de faciliter la gestion de l'association et l'interprétation des règles.

Le président invite également les parents à être candidat à l'élection des membres du conseil d'administration là où les personnes sont nécessaires pour continuer la gestion des différentes activités, et pour participer notamment au Conseil d'Education de l'école (un parent par section est nécessaire).

Le président donne alors un compte-rendu des activités de l'association pendant l'année scolaire (voir le rapport diffusé à tous les membres avant l'assemblée, ainsi que le rapport spécifique du secteur transport).

POINT 4 : PRÉSENTATION DES COMPTES 2007-08 : QUESTIONS ET RÉPONSES ET VOTE SUR LE QUITUS AU COMITÉ SUR LES COMPTES CERTIFIÉS 2007- 08

Le trésorier, M. Torre, présente les comptes pour 2007- 2008 et répond aux questions des membres sur le sujet.

Le président ouvre le vote sur les comptes statutaires et décharge au CA

APPROUVÉ à l'unanimité avec 4 abstentions.

POINT 5 : PRÉSENTATION DU BUDGET 2008-2009 ET DES RÉOLUTIONS : QUESTION ET RÉPONSE ET VOTE SUR LE BUDGET 2008-2009 ET LES RÉSOLUTIONS

M. Torre présente le budget pour 2008-2009 et les résolutions soumises au vote

- 1.1. création d'un fond de réserve pour rembourser le prêt ;
- 2.2. approuver le transfert de l'excédent de 6000€ généré par les activités périscolaires en 2007-2008 dans la réserve nouvellement créée.

Le président ouvre le VOTE SUR le BUDGET 2008-2009 (tel que modifié avec 3000€ pour du matériel IT)

APPROUVÉ à l'unanimité avec 3 abstentions

Le président ouvre le VOTE SUR les RÉOLUTIONS

- 1 CRÉATION D'UNE RÉSERVE : APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ
- 2 TRANSFERT DE 6000 Euros AU FONDS DE RÉSERVE : REJETÉ (21 CONTRE – 3 ABSTENTIONS – 20 EN FAVEUR)

POINT 7 : ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président informe qu'il y a à l'heure actuelle 14 membres du CA sur les 21 prévus, ce chiffre de 21 fut arrêté lors de la dernière Assemblée qui décida d'élire des administrateurs jusqu'à la limite statutaire supérieure. Des 14 membres actuels, 6 démissionnent ou terminent leurs mandats: Adela Raluca Popa, Filomena Russo, Agnès Trarieux, Erika Schulze, Monika Paulus et Thomas Frenzel. Il y a par conséquent 13 sièges à pourvoir. Les candidats sont:

Arjen Bouter,
Adela Raluca Popa,
Filomena Russo,
Agnès Trarieux,
Paul Nemitz,
Erika Schulze,
Monika Paulus,
Thomas Frenzel,
Joelle Salmon.

Puisqu'il y a 9 candidats pour 13 sièges disponibles, le président propose de les déclarer

tous élus par acclamation.

APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ.

POINT 8 AMENDEMENTS DE STATUTS : DISCUSSION ET VOTE

M. Ricci présente les propositions de modification aux statuts et répond aux questions des membres sur le sujet.

Mme. Crowder demande de vérifier s'il reste encore le quorum exigé pour voter les modifications des statuts.

Le Comité électoral compte les cartes de vote montrées et informe qu'il y a 37 membres présents ou représentés.

Le quorum étant de 37,3 Le président informe que l'assemblée ne peut pas délibérer sur ces propositions.

Plusieurs membres remercient le CA et le président pour le travail qu'ils réalisent et demandent la tenue d'une nouvelle Assemblée pour examiner les statuts en invoquant l'article 23 paragraphe 6 des statuts.

La séance est levée à 22h53

Bruxelles 19 janvier 2009

Guido Ricci
Président

Filomena Russo
Secrétaire

Annexes:
Liste des membres présents et représentés.
Procurations
Documents soumis au vote
Rapport d'activité